



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 24 avril 2019
(OR. fr)

8771/19

EDUC 223
JEUN 65
SOC 331

NOTE D'INFORMATION

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Conseil

Objet: Candidature de la France à l'accueil des « Olympiades des métiers »
(Worldskills Competition) en 2023
- Information de la délégation française

Les délégations trouveront en annexe une note d'information de la délégation française sur le sujet en rubrique qui a été mis à l'ordre du jour, sous "divers", du prochain Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport des 22 et 23 mai 2019.

Candidature de la France à l'accueil des « Olympiades des métiers » (Worldskills Competition) en 2023

La France souhaite l'ajout d'un point divers pour présenter sa candidature à l'accueil des « Olympiades des métiers » (*Worldskills Competition*) qui se dérouleront en 2023.

En effet, la France, avec la ville de Lyon, est en lice pour l'organisation de cet évènement face au Japon. Les prochaines Olympiades se tiendront en Russie (2019) et en Chine (2021).

Une décennie après sa tenue à Leipzig (en 2013), elle souhaite ainsi faire revenir dans l'Union européenne cette compétition internationale qui réunit 80 pays et promeut l'engagement des jeunes, l'excellence des métiers et la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels.

La France souhaite renforcer et développer le mouvement *Worldskills*, formidable tremplin pour des jeunes passionnés qui sont les meilleurs ambassadeurs d'un enseignement et d'une formation professionnels de qualité, dans une perspective inclusive. C'est le sens de sa candidature.

La France est mobilisée depuis 2018 pour associer tous les acteurs pertinents à sa candidature et y allouer le budget nécessaire pour assurer le meilleur accueil aux compétiteurs, leur entourage et les représentants du mouvement *Worldskills*. La ville de Lyon, choisie pour accueillir l'évènement, est à la fois mondialement connue, accessible et expérimentée pour l'accueil de ce type d'évènements.

Lors de ce point divers, la France souhaite, d'une part partager les objectifs et les motivations qui président à sa candidature à l'accueil à Lyon des « Olympiades des métiers » en 2023 et, d'autre part, inviter les États membres à soutenir sa candidature dans la perspective du vote qui sera organisé en août prochain, à Kazan.